

Questions orales

• (1120)

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, le ministre devrait savoir et ne pas oublier que les Canadiens ont le droit à l'égalité d'accès à des soins médicaux de haute qualité, où qu'ils habitent au pays.

Le ministre devrait savoir que les réductions de versements aux provinces au titre des soins de santé vont saper les principes de la Loi canadienne sur la santé, cette loi votée par la Chambre pour empêcher l'érosion de notre système national de soins de santé, cette loi qui a reçu l'appui du parti du ministre.

Le ministre ouvre la porte au retour aux frais dissuasifs et à la surfacturation. Pourquoi le ministre n'écoute-t-il pas les provinces qui disent que c'est lui qui est responsable de la mauvaise gestion de l'économie nationale? Elles lui disent: «Médecin, soigne-toi toi-même».

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Madame la Présidente, le chef de l'opposition a un ton très poétique aujourd'hui. Il devrait envisager la question dans le cadre du montant que nous transférons aux provinces. Au cours de l'année qui vient, 34 milliards de dollars vont être transférés aux provinces. Le taux d'augmentations des transferts aux provinces va être de 3 p. 100. Ces 3 p. 100, c'est le pourcentage même de hausse des dépenses de programmes du gouvernement fédéral. Nous ne demandons rien d'autre aux provinces que ce que nous faisons nous-mêmes à l'égard de nos propres dépenses.

Le chef de l'opposition évoque la Loi nationale sur la santé. Elle a été appuyée par tous les partis à la Chambre. Notre parti n'a pas changé de position depuis lors. Je ne sais pas pourquoi il cherche à brouiller les pistes.

[Français]

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, voici ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Marc Yvan Côté, pense du ministre des Finances et de son Budget, et je cite:

Lorsque Michael Wilson prétend que son incurie n'affecte pas les services de santé au Québec, ça me paraît être davantage l'opinion d'un gars qui vit à Bay Street plutôt qu'au Québec.

Madame la Présidente, pourquoi le ministre refuse-t-il d'admettre que Marc Yvan Côté a raison quand il dit que le Budget du ministre aura un impact dévastateur sur les services de santé au Québec et partout dans notre pays?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Madame la Présidente, le chef de l'opposition utilise des citations à tout propos. Moi aussi je peux à tout propos, citer des personnes qui ont dit ces jours derniers que ce que nous demandons aux provinces est équitable.

M. Gray (Windsor Ouest): Vous vous fichez de ce que pense le Québec.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Le député dit que je m'en fiche. Je ne m'en fiche pas. Voilà pourquoi ce problème me préoccupe tant.

Je peux remonter à ce que disait le député en 1979 quand il était assis à ce fauteuil-là et qu'il disait: «Pourquoi le gouvernement a-t-il cette fixation, cette obnubilation du déficit?»

Je puis vous dire pourquoi nous avons cette fixation, cette obnubilation. C'est que pendant les cinq années suivantes de gouvernement libéral, le déficit et la dette ont échappé à tout contrôle. C'est eux qui nous ont laissé sur les bras la situation actuelle.

Je vois que le chef de l'opposition rit encore. Il n'a pas encore compris le problème de la dette, le problème des déficits élevés. Il refuse encore de regarder les choses en face.

* * *

LES PÊCHES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, je voudrais poser une question mystère au vice-premier ministre.

Je voudrais lui demander pourquoi son gouvernement fait si peu pour protéger l'industrie canadienne de la pêche.

Le ministre du Commerce international a déclaré hier qu'il n'avait pas d'autre choix que d'accepter la décision concernant la pêche sur la côte ouest. Nous savons pourtant que les Américains, eux, ont adopté une loi, la Loi Magnusson, qui leur permettra d'accorder une protection considérable à leur industrie de la transformation. Le gouvernement canadien n'a pas fait de même. Il n'a ni proposé de mesure législative pour faire pendant à la loi américaine, ni contesté cette dernière. Il n'a rien projeté pour venir en aide à l'industrie de la pêche de la côte ouest.

Voici la question mystère que j'adresse au vice-premier ministre. Pourquoi son gouvernement sacrifie-t-il toujours les intérêts du Canada sur l'autel du libre-échange?